

Fiche Sanitaire de Liaison

2023-2024

Accueils de loisirs - Cantine - Accueils Périscolaires

Une fiche par enfant

Cette fiche de liaison est à destination des responsables d'équipes des personnes qui vont travailler au quotidien avec votre enfant afin de s'assurer d'un accueil dans les meilleures conditions pour lui.

Renseignements Généraux sur l'enfant

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
École	
Classe	
Genre/sexe	
Nom/prénom du responsable légal 1	
Numéro de téléphone du responsable légal 1	
Nom/prénom du responsable légal 2	
Numéro de téléphone du responsable légal 2	
Merci de cocher les affirmations justes : Mon enfant ...	<input type="checkbox"/> Sait nager <input type="checkbox"/> Fait la sieste <input type="checkbox"/> Peut rentrer seul
Noms, prénoms et numéros de téléphones des personnes autorisées à récupérer mon enfant :	

Renseignements Médicaux sur l'enfant

Mon enfant est soumis à un PAI* (Protocole d'Accueil Individualisé) <i>Si oui, merci de nous le fournir. Il ne peut pas y avoir d'automédication sans PAI.</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mon enfant à une/des allergie(s) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, merci d'en faire la liste	
Régime alimentaire	<input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Sans porc <input type="checkbox"/> Végétarien

Merci d'indiquer ici toutes les recommandations que vous jugerez utile pour que nous puissions prendre en compte, au mieux et selon nos moyens, les besoins de votre enfant.

Lunettes/lentilles, prothèse auditive, prothèse dentaire, précaution ...

Merci d'indiquer également les difficultés de santé et précautions liées à prendre en compte.

Maladie, accident, traumatisme, opération, hospitalisation ...

Vaccination

Rappel de la loi actuelle sur les vaccinations

(Textes de référence Code de la santé publique : articles L3111-1 à L3111-11) :

Le nombre de vaccins obligatoires dépend de la date de naissance de votre enfant.

Enfant né avant 2018

Les vaccinations obligatoires sont les suivantes : diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP).

Enfant né après 2018

Les 11 vaccinations obligatoires sont les suivantes, pour les bébés et les enfants :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)
- Coqueluche
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type B
- Hépatite B
- Infections invasives à pneumocoque
- Méningocoque de sérogroupe C
- Rougeole, oreillons et rubéole

Vaccins obligatoires pour tous	DATES DES DERNIERS RAPPELS	Vaccins recommandés (ou obligatoire si né après 2018)	DATES des injections
Diphtérie		Hépatite B	
Tétanos		Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite		Coqueluche	
Ou DT polio		BCG	
Ou Tétracoq		Autres (préciser)	

Je soussigné(e), autorise le centre social et socioculturel l'Oustal à filmer (et/ou photographier), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant mineur mentionné ci-dessus, au cours des diverses activités auxquelles il participera durant l'année 2023-2024. J'autorise l'Oustal à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant sur les supports d'activités, dépliants et le site internet de l'Oustal durant une période de 2 ans.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier. En accord avec l'article 372-2 du code civil « à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant ».

Je fournis avec ce document une photocopie des pages vaccinations du carnet de santé (ou une attestation de vaccination délivrée par un médecin ou attestation de contre indication de vaccination délivrée par un médecin) par enfant.

Lieu

Date

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2